



Convention relative aux droits des personnes handicapées

Distr. générale
20 mars 2025
Français
Original : anglais

Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Dix-huitième session

New York, 10-12 juin 2025

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Questions relatives à l'application de la Convention¹ :
 - a) Débat général ;
 - b) Tables rondes :
 - i) Renforcer l'autonomie des personnes handicapées et améliorer les politiques de développement social grâce à de nouveaux modes de financement ;
 - ii) Ne laisser personne de côté : utiliser l'intelligence artificielle comme moyen de favoriser l'inclusion pour renforcer la participation des personnes handicapées ;
 - iii) Reconnaître et prendre en compte les droits des personnes autochtones handicapées et le rôle joué par celles-ci dans la promotion de l'inclusion du handicap ;
 - c) Dialogue interactif entre les États parties, les entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernant l'application de la Convention.
6. Décisions de la Conférence des États parties.
7. Clôture de la session.

¹ Le thème général de la session se présente comme suit : « Mieux faire connaître au public les droits et les contributions des personnes handicapées en matière de développement social dans la perspective du deuxième Sommet mondial pour le développement social ».

